

Communiqué à la suite des violences urbaines survenues ces dernières 48h à Troyes

Après les violences urbaines inédites survenues à Troyes pour la deuxième nuit consécutive lors de laquelle, après les destructions partielles et totales d'équipements publics dans la nuit de jeudi à vendredi, des commerces et les commissariats ont été pris pour cible dans la nuit de vendredi à samedi, François Baroin, maire de Troyes et l'équipe municipale ont souhaité prendre les mesures suivantes :

- o Les évènements culturels et sportifs, nombreux à être prévus ce premier week-end de juillet sont maintenus. Toutefois, les animations organisées sur l'espace public ou dans les bâtiments municipaux s'achèveront à 22h au maximum. La Ville souhaite remercier les organisateurs des manifestations qui, en responsabilité, ont accepté de modifier les horaires prévus afin de permettre à ces événements d'être maintenus.

- o Pour lors, la Ville de Troyes n'impose pas d'horaires de fermeture des terrasses des cafés et restaurants. Il est toutefois recommandé aux professionnels, compte-tenu de la fin du service de transports public fixé nationalement à 21h et de la fin des animations troyennes à 22h, de fermer leur terrasse à 23h.

- o Afin d'éviter toute utilisation dévoyée des conteneurs, la Ville de Troyes rappelle que les poubelles doivent se trouver sur l'espace public uniquement les jours de collecte et doivent être rentrées le plus rapidement possible après vidage.

Le Maire de Troyes réitère son appel au calme. François Baroin tient à souligner l'importance du rôle des parents pour permettre le retour à une situation stabilisée dans les quartiers troyens.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr